



Monsieur Pascal RELIANT et Madame Anne-Marie LAMALLE sont désignés comme assesseurs afin de constituer le bureau avec le secrétaire et le doyen d'âge,

Déclaration de Monsieur Jean-Loup LESAGE pour le groupe « Commentry pour tous »

Monsieur Jean SIMONIN a ensuite invité le conseil municipal à l'élection du maire,

Monsieur Sylvain BOURDIER s'est déclaré candidat,

### **Premier tour de scrutin :**

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Nombre de bulletins nuls ou assimilés : 0

Nombre de suffrages blancs : 7

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 12

Monsieur Sylvain BOURDIER a été proclamé maire de COMMENTRY et immédiatement installé,

Déclaration de Monsieur Sylvain BOURDIER pour le groupe « Commentry pour tous »

Il fait lecture de la charte de l' élu local. Un exemplaire a été remis à chaque conseiller.

### **3 – DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS**

Le conseil municipal a fixé à SEPT le nombre des adjoints du maire,

POUR : 22

CONTRE : 7

ABSTENTIONS :

### **4 – ELECTIONS DES ADJOINTS**

Le maire élu a constaté une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au maire, soit pour « Commentry pour tous »

**1er adjoint** : Thierry VERGE délégué aux travaux – urbanisme - sécurité

**2ème adjointe** : Murielle DESFORGES déléguée au personnel, à l'administration générale et à la communication

**3ème adjoint** : Pascal RELIANT délégué au sport et associations rattachées

**4ème adjointe** : Stéphanie BODEAU déléguée aux finances

**5ème adjoint** : Stéphane JARDONNET délégué aux affaires scolaires et associations rattachées

**6ème adjointe** : Emmanuelle MICHON déléguée aux affaires sociales et associations rattachées

**7ème adjoint** : Guillaume NOUALI délégué à la jeunesse, à la culture et associations rattachées

### Résultat du premier tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0  
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29  
Nombre de bulletins nuls ou assimilés : 0  
Nombre de suffrages blancs : 7  
Suffrages exprimés : 22  
Majorité absolue : 12

Liste ayant pour tête de liste Monsieur Thierry VERGE a obtenu : 22

Les candidats aux fonctions d'adjoints désignés ci-dessus ont été proclamés élus,

### 5 - DETERMINATION DU NOMBRE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES ET ELECTIONS

L'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le maire peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, une partie de ses fonctions à des membres du conseil municipal.

Dans un but d'information et de transparence sur la gestion municipale, le maire a proposé aux membres du conseil municipal de lui donner acte sur les délégations suivantes :

- Pierrette BORD - déléguée au cadre de vie, environnement et écologie
- Daniel MARTIN - délégué aux festivités et événementiels, associations en lien.

Le conseil municipal donne acte au maire,

L'ordre du jour, étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée le 28 mai 2020 à 21 h 26 minutes

Le Maire,  
  
Sylvain BOURDIER

